

Membres en exercice : 29
Membres présents : 26
Membres votants : 28

Le 20 septembre 2022 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, Mairie d'Audierne, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, Maire.

Date d'envoi de convocation : le 14 septembre 2022.
Date de publication de la convocation : 15 septembre 2022

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Agnès CALLOU, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Pierre-Marie BOSSER, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR

Etaient absents :

Mme Armelle BRARD a donné procuration à Mme Simone JOURAND
M. Didier GUILLON a donné procuration à Mme Corinne BRIANT
Mme Nathalie COLIN

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Délibération n° 2022-116 :

Numérotation Rue Pierre BROSSOLETTE

Rapporteur : Mme Véronique MADEC

Le propriétaire de la parcelle AH602 demande la numérotation du collectif construit rue Pierre Brossolette.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- autoriser la numérotation de la parcelle AH 602 « 14 bis Rue Pierre Brossolette » ;
- procéder à l'adressage, afin de faciliter l'accès des services de secours et la distribution du courrier.

Ainsi délibéré lesdits jour mois et an,
Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H

HOTEL DE VILLE
12, QUAI JEAN JAURES - 29770 AUDIERNE
COURRIEL : accueil.audierne@audierne.fr
TEL : 02 98 70 08 47 - FAX : 02 98 70 25 62

Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS

MAIRIE ANNEXE
3, RUE SURCOUF - ESQUIBIEN - 29770 AUDIERNE
COURRIEL : accueil.esquibien@audierne.fr
TEL : 02 98 70 02 76 - FAX : 02 98 75 01 42

Envoyé en préfecture le 26/09/2022

Reçu en préfecture le 26/09/2022

Affiché le 26 SEP. 2022

ID : 029-200054724-20220920-DE2022_116-DE

Département : FINISTÈRE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SDIF antenne de Quimper Pôle Topographique et Gestion Cadastrale 3 boulevard du Finistère 29107 29107 QUIMPER CEDEX tel. 02 98 10 33 50 -fax plg.finistere.quimper@dgfi.finances.gouv.fr
Commune : AUDIERNE		
Section : AH Feuille : 000 AH 01		
Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/650		
Date d'édition : 27/09/2022 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics		
		Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr

